



Avis d'Attribution provisoire de la Consultation N°29/2025

L'Ecole supérieure en Sciences et technologies de l'Informatique et du Numérique informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N° 29/ 2025 du 22/07/2025 relative à «Extension du système de vidéosurveillance De l'Ecole ESTIN» que ce contrat est attribué provisoirement comme suit :

Soumissionnaire retenu N° d'identification Fiscale	Montant de l'offre avant vérification en DA TTC	Montant de l'offre après vérification en DA TTC	Critère d'attribution
GIBTEL ETS. AZRINE, Cité 34 Logts, EPLF Cité Seghir N° 02 NIF N°: 176064501839156	4 220 930,00	4 220 930,00	Offre Retenue moins disante

Les soumissionnaires non retenu peuvent introduire un recours, dans un délai de 10 (Dix) jours à compter de la première date d'attribution provisoire, adressé à Monsieur le Directeur de l'école supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique.

REMARQUE : Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

Fait à Amizour le : 15/09/2025